

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 01146

Numéro SIREN : 340 560 846

Nom ou dénomination : 2 I - INTER INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2022 sous le numéro de dépôt 8010

2I INTER INVESTISSEMENTS
Société anonyme au capital de 37 184 euros
Siège social : 46, rue de Verdun - 91310 LONGPONT SUR ORGE
RCS EVRY 340 560 846
(ci-après la « Société »)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 14 FÉVRIER 2022

- EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS -

L'an deux mille vingt-deux,
Et le quatorze février,
A onze heures,

Les administrateurs se sont réunis au siège social sur convocation du Président, Monsieur François BOUNIOL.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- **Monsieur François BOUNIOL**
Président du Conseil d'administration (et Directeur général)
- **Monsieur David BOUNIOL**
Administrateur (et Directeur général délégué)
- **Madame Anaïs BOUNIOL**
Administrateur (et Directeur général délégué)

Les Commissaires aux comptes convoqués n'assistent pas à la réunion et sont excusés.

Tous les administrateurs en exercice étant présents, le quorum est atteint et le Conseil peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- arrêté des comptes de l'exercice écoulé ;
- décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 ;
- réexamen annuel des conventions règlementées antérieurement autorisées (C. com., art. L. 225-38 et suivants dont L. 225-40-1) ;
- prise d'acte de la cessation des fonctions de Madame Isilda LAGES décédée ;
- questions diverses.

Monsieur François BOUNIOL préside la séance.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté sans observation par le Conseil.

.....
.....

4. PRISE D'ACTE DE LA CESSATION DES FONCTIONS D'UN ADMINISTRATEUR

Le Conseil prend acte du décès de Madame Isilda LAGES, survenu le 12 juillet 2021, ayant entraîné la cessation de ses fonctions d'administrateur de la Société.

Le Conseil confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits certifiés de l'acte constatant ses décisions, à l'effet d'effectuer toutes formalités, notamment de publicité, prescrites par la loi et la réglementation en vigueur.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un administrateur.

